

Réunion du 28 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACO-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96 Nombre de présents : 77

Nombre de votants : 82

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS: Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Jean-Christophe COIG (suppléant de M. Gilles MARDELLE), Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maithé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe **ARRIAU**

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS: Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Gilles LÉVÊQUE, Michel LAURIO, Amandine PAINSET (pouvoir à M. Francis GRINET), Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Laurent COUBLUCQ, Jacques CLAVÉ, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Anita BEUSTE (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Marie DE MORO (pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Marc PEREZ, Pierre LAFARGUE, Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRETAIRES DE SEANCE: Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 16 : <u>SOUTIEN AU PROJET DE CAMPUS DES METIERS ET DES</u>

<u>QUALIFICATIONS</u>

Rapporteur: M. Christian LOMBART

Le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) est un label attribué à un réseau d'établissements de formation et de recherche, du secondaire au supérieur, et de partenaires économiques et associatifs. Il vise, sur une filière déterminée, à établir une meilleure adéquation entre les besoins métiers et l'offre de formation, en adaptant et élevant le niveau de qualification et d'insertion professionnelle et en développant le lien entre les établissements de formation et les entreprises.

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID: 064-200039204-20210628-CCCLO_2021_185-DE

Ce projet est porté par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) en partenariat avec la CCLO, CHEMPARC, la cité scolaire de Mourenx et le Rectorat. Il vise l'excellence sur le territoire en Nouvelle-Aquitaine dans les filières énergie et chimie, « ingénierie des métiers de la chimie verte et de l'énergie décarbonée ».

Un arrêté du 26 septembre 2019 fixe le cadre d'un nouveau cahier des charges pour l'obtention du label CMQ avec possibilité d'être labellisé label d'excellence sur la base de cinq critères : une problématique d'ampleur nationale, des ressources mobilisables en termes de recherche, des espaces emblématiques en termes d'accueil et de formation, y compris pour une offre sportive et culturelle, des partenariats européens, une évaluation interne avant la fin de la labellisation.

Par ailleurs, la Région propose l'attribution d'un label « Talents et Territoires de Nouvelle-Aquitaine » sur la base de critères parfois proches du niveau national : la coopération entre les acteurs de formation initiale et continue, les entreprises et les acteurs de l'innovation, une focalisation sur un secteur et un territoire cohérent, une information innovante sur les métiers, l'innovation dans les pratiques de formation et les parcours, la qualité de l'accompagnement.

Ces deux projets d'obtention de label CMQ dans la catégorie excellence et de label régional doivent faire l'objet d'un dépôt de dossier de candidature par l'UPPA dont l'élaboration nécessite un accompagnement. Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élèverait à 35 280 € TTC et pourrait être financée de la façon suivante : 10 000 € par CHEMPARC, 12 640 € par l'UPPA et 12 640 € par la CCLO.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- de soutenir financièrement l'élaboration du dossier de candidature CMQ à hauteur de 12 640 €,
- de procéder à l'inscription au budget supplémentaire 2021 des crédits correspondants,
- de procéder au versement de cette somme à l'UPPA dès présentation de l'état récapitulatif des dépenses effectuées.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée, Pour extrait certifié conforme,

Le Président.

Patrice LAURENT